

■ LE FENOILLER

PÔLE ENFANCE JEUNESSE. Des équipements partagés avec l'école Le Petit Prince

Isabelle Tessier, adjointe aux finances, a proposé au conseil l'attribution des marchés pour la construction du pôle enfance jeunesse, suite à l'ouverture des plis et à l'analyse des offres. Le montant total des marchés est de 1 821 696 € HT, ce qui correspond à l'estimation initiale.

Sont attribués : Gros œuvre, entreprise Agesibat, 386 923 €. Chauffage Ventilation, entreprise Gateau pour 160 565 €. Menuiseries extérieures, Serrurerie Luçonnaise, pour 159 000 €. Couverture étanchéité, AB2M, pour 142 000 €. VRD aménagements extérieurs, Poissonnet TP, pour 123 775 €. Charpente bois, Ligne de Trave,



Le pôle enfance jeunesse sera imbriqué dans l'école Le petit Prince (photo : mairie du Fenouiller).

pour 115 219 €. Plafonds suspendus, Fradin, pour 103 778 €.

Cloisons sèches, Guigné, pour 100 436 €. Plomberie sanitaire,

Gateau Frères, pour 46 000 €.

Le lot ravalement enduit est infructueux. Les lots menuiseries intérieures, chape revêtements céramiques, électricité courant faible, seront soumis à une nouvelle consultation, des irrégularités ayant été détectées.

La municipalité a choisi un matériau bio ressourcé, d'origine végétale à base de chanvre et de lin, pour une isolation plus performante et plus vertueuse. Ce matériau très rustique ne nécessite que peu d'eau, et aucun apport de produit phytosanitaire. Il est intégralement recyclable. Le surcoût relativement faible sera compensé par une faible consommation d'énergie.